



## REDUCTION DES FRAIS DE DEPLACEMENT Politique Voiture (Cinquième acte)

Le 29 juin 2007, une nouvelle réunion s'est tenue à l'agence de Lyon St Priest

La DRH est venue nous présenter les évolutions de ce dossier

### Pour les salariés devant passer d'un Véhicule Personnel à un VLLD (148 personnes concernées) :

- Confirmation de l'évolution du nombre de VLLD disponibles à une quinzaine de véhicules, avec élargissement de la gamme des véhicules sécurisés pour les TI. Les véhicules sans participation, de type 2 places, (3 modèles) sont utilisables uniquement du lundi au vendredi.
- Pas d'élargissement de la période de transition, la butée reste fixée au 31 décembre 2007.

### Pour tous les salariés utilisateurs des 3 types de Véhicule de Location Longue Durée

- Présentation d'un projet de carte essence, utilisable uniquement du lundi au vendredi chez un seul pétrolier.

### Pour les salariés devant rendre leur VLLD (35 personnes concernées)

- Pas d'augmentation de l'avance sur salaire, 5 000 €uros remboursables sur 2 ans, pour faciliter l'acquisition d'un véhicule personnel.
- Elargissement de la butée de restitution du VLLD à la fin du contrat de location ou, au pire, au 31 décembre 2008.

### **A l'unanimité, les Organisations Syndicales:**

- Refusent le traitement seulement individuel en ce qui concerne la période de transition pour les salariés qui doivent passer d'un Véhicule Personnel à un Véhicule Location Longue Durée. Le changement doit respecter les engagements financiers réalisés ou bien l'opportunité du renouvellement du véhicule.
- Veulent retrouver dans les accords le nombre et les catégories des véhicules pour les 3 types de VLLD.
- Demandent le respect des engagements pris envers les salariés bénéficiant d'un VLLD, qui en le conservant, poursuivront pleinement leur mission commerciale.
- N'acceptent pas la remise en cause des choix possibles LLD pour les salariés des Services.
- Demandent la création d'un groupe de travail pour suivre annuellement les règles de déplacement.